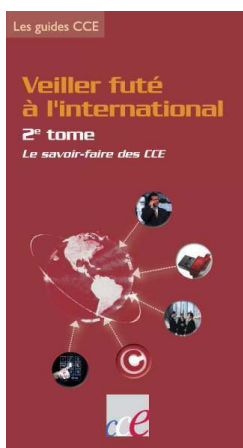


Paris, le 30 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VEILLER FUTE A L'INTERNATIONAL – Tome 2



La Commission Intelligence économique (IE) des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) publie le deuxième tome du guide « **Veiller futé à l'international** ». Ce guide a pour but, une fois encore, d'aider les dirigeants de PME françaises dans leurs démarches à l'international, surtout en ces temps de crise généralisée, sources à la fois de menaces et d'opportunités. Ce guide basé sur des exemples vécus et concrets a été élaboré par des responsables d'entreprises en charge de l'export et du développement international, véritables acteurs de terrain et praticiens au quotidien de l'intelligence économique tant en France qu'à l'étranger.

Les auteurs sont Philippe BOUQUET (Directeur général de PME), Philippe de GUYON (Directeur commercial Services, High tech et Défense), Serge MAUREL (Conseiller au Service Central de prévention de la corruption), Pierre PERROT (Conseiller au Service Central de prévention de la corruption), Bruno POYET (Directeur des Alliances d'une société des Technologies de l'Information et des Télécommunications), Jean-Louis RECORDON (Consultant en systèmes dédiés à la sécurité des infrastructures critiques publiques et privées et en analyse de gestion de risques), Patrick ROUCHOUSE (Directeur d'une société de conseil et d'Ingénierie dans le domaine des télécommunications), Jean-Hugues VASEN (Directeur du Développement International d'une grande société de services). Pour en savoir plus...consultez le dossier de presse.

Alors que le premier tome se concentrait sur les aspects plus « défensifs » et mettait en garde les PME contre les nombreux pièges à éviter, le deuxième tome insiste sur la nécessité d'observer son adversaire, déceler ses points forts et faiblesses pour **aller à la conquête des marchés étrangers**, tel le Judoka qui utiliserait la force de son adversaire pour mieux le surprendre et le contrer :

- Préparer et organiser sa mission à l'étranger
- Maîtriser les risques liés aux outils de communication et de stockage de l'information
- Utiliser la propriété intellectuelle
- Exposer sans s'exposer : du bon usage des salons et colloques à l'étranger
- Trouver un partenaire fiable à l'étranger
- Les techniques particulières d'obtention et d'exploitation de l'information
- Financer son développement en évitant les pièges

Préfaces de Bruno DURIEUX, Ancien Ministre, Président du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France & Bernard CARAYON, président de la fondation d'entreprises Prometheus.

Le guide sera disponible gratuitement sur commande par email et/ou via le site Internet des CCEF <http://www.cnccef.org>. A noter que le premier tome sera également prochainement réédité.

A l'occasion de la parution de ce guide, la Commission IE du CNCCEF a conclu un partenariat avec le Groupe NOVALIS TAITBOUT, acteur majeur de la protection sociale en France et à l'international, déjà engagé dans la sensibilisation de ses entreprises clientes - quels que soient leur secteur d'activité et leur taille - à l'intelligence économique depuis 2006.

Ce partenariat vise à accompagner un maximum de PME françaises, dont certaines clientes du Groupe NOVALIS TAITBOUT, dans leur développement sur les marchés extérieurs. Pour ce faire, des séminaires seront organisés dans toute la France avec l'appui des comités régionaux et départementaux des CCEF.

Le CNCCEF en quelques mots...

Hommes et femmes d'entreprises, choisis pour leur expérience à l'international, les conseillers du commerce extérieur de la France sont nommés pour 3 ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur. Depuis 110 ans, ils mettent bénévolement leur expérience au service de la présence économique française dans le monde en informant et conseillant les pouvoirs publics, les PME et en favorisant le contact « école-entreprise ».

Pour plus d'informations <http://www.cnccef.org>

Contacts :

Marc Olivier FRITSCH, chargé de mission
Tél. 01.53.83.92.69 - mofritsch@cnccef.org

Mélanie BOSWELL, relations presse
Tél. 01.53.83.93.00 - mboswell@cnccef.org

À propos du Groupe NOVALIS TAITBOUT

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT compte aujourd'hui 2 200 collaborateurs, répartis sur près de 30 sites en France et dans les TOM (Centres de gestion et Délégations commerciales). Le Groupe se distingue par son offre complète de protection sociale pour les salariés expatriés.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT se compose de :

- deux institutions de retraite ARRCO – **Nov. RS, CIRSIC** – et de deux institutions de retraite AGIRC – **Nov. RC, CIRCIA** ;

- deux institutions de retraite ARRCO et AGIRC dédiées à la protection sociale des salariés expatriés : la **CRE** et l'**IRCAFEX** ;

- trois institutions de prévoyance : **NOVALIS Prévoyance, TAITBOUT Prévoyance** et **La BOÉTIE Prévoyance**.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT comprend par ailleurs une société de courtage d'assurances et de prestations de services, **TAITBOUT Pluriel**. Les institutions de prévoyance sont aussi membres du groupement paritaire de prévoyance **NETIMA** et détiennent majoritairement le capital de la société d'assurance **ETIKA**.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT en chiffres :

- **Retraite** : 3^{ème} rang en retraite complémentaire - 3 900 000 actifs et retraités - 165 000 entreprises – 5 500 M€ de cotisations encaissées - 7 300 M€ d'allocations versées

- **Assurance de Personnes** : 5^{ème} groupe paritaire en Assurance de personnes - 700 000 actifs et retraités - 18 500 entreprises - 900 M€ de cotisations encaissées - 730 M€ de prestations versées (Hors charges de provision)